

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Objet : Règlement intérieur

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'AUROS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie d'Auros, sous la présidence de Monsieur CAMON-GOLYA, Président.

Nombre de membres du CCAS exercice : 9

Nombre de présents : 9 votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation du Conseil d'Administration du CCAS : 24 Juin 2026

Présents : Philippe CAMON-GOLYA, Isabelle SABIDUSSI, Catherine UROS, Colette MARCHAL, Léa SARREAU, Cécile GARCIA, Marie-Hélène CARRASSET, Coralie RAMIO, Laure AYPHASSORHO

Excusé : Néant

Secrétaire de séance : Isabelle SABIDUSSI

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'organisation et le fonctionnement du conseil d'administration du CCAS, établissement public administratif communal, sont régis par les articles L 123-4 à L 123-9 et R 123-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles et par un règlement intérieur.

Monsieur le Président présente donc à l'assemblée un projet de règlement intérieur qui fixe les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil d'administration et qui lui a été adressé préalablement à la réunion.

Il demande donc au conseil d'administration son avis sur ce projet de règlement.

Après en avoir délibéré le conseil d'administration :

ADOpte le règlement intérieur annexé à la présente délibération.

* * *

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le 30 Juin 2026
Pour extrait conforme

Le Président
Philippe CAMON-GOLYA

La secrétaire de séance
Isabelle SABIDUSSI

C. C. A. S.
d'AUROS

